

Pour tous, contre tous

Temps Nouveaux

250 F

PROCÉDURE DE RETRAIT DU RÉCÉPISSÉ DE « L'INDÉPENDANT EXPRESS »

Des organisations de la presse sollicitent l'indulgence de la HAAC **P.4**

HEBDOMADAIRE TOGOLAIS INDÉPENDANT N° 326 du 11 janvier 2021

DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE **P.3**

Faure Gnassingbe réitère ses nobles ambitions pour le Togo



PRÉSERVATION DE LA PAIX AU TOGO

Civils et militaires optent pour un dialogue permanent **P.3**

TOGO TOP IMPACT

Dix catégories à primer **P.6**

L'édition 3 de TOGO TOP IMPACT (TTI) aura bel et bien lieu. Même si le contexte sanitaire semble ne pas favoriser les choses, les organisateurs de la prestigieuse cérémonie de distinctions n'entendent pas baisser les bras. Ces derniers viennent d'ailleurs de dévoiler les catégories dans lesquelles les nominés pourront être votés. Au total 10 trophées mis en jeu, et le vote pour le compte de la première phase se déroulera du 3 au 17 janvier 2021.



Entre nous **P.2**

La désinformation sur les vaccins contre le Covid-19 inquiète

ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ : **P.2**

La Maison du Hadj se dote d'un centre médico-social



ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ :

La Maison du Hadj se dote d'un centre médico-social

Un centre médico-social est mis en service, depuis le 9 janvier 2021, à la Maison du Hadj de Lomé. La cérémonie d'ouverture de ce dispensaire s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, des dignitaires musulmans et de diverses personnalités. Désormais accessible à toute la population sans distinction de religion, ce centre va offrir des prestations sanitaires, surtout les premiers soins aux patients et même de dialyse.



La Maison du Hadj, est destinée prioritairement à l'accueil des pèlerins au départ et à l'arrivée des lieux saints d'Arabie Saoudite. Elle dispose aussi d'une mosquée pour les prières quotidiennes, les prières de vendredi et les prières des deux fêtes. Mais vue l'importance de cette place, le comité de gestion de cette Maison a estimé qu'on pouvait également mettre en place un certain nombre de services, notamment le collège et le lycée franco-arabe puis naturellement un centre médico-social.

C'est dans cette optique que le centre médico-social ainsi envisagé a été inauguré ce 9 janvier 2021 par des consultations foraines

gratuites. Ceci, afin de le faire connaître de la population qui pourra à partir du 11 janvier prochain se faire consulter tous les jours à des couts d'ordre social. Les services qui existent dans ce centre pour le moment sont les consultations de médecine générale, de cardiologie, un centre d'hémodialyse et le laboratoire d'analyse.

« Nous avons construit cette maison prioritairement les pèlerins au départ et à l'arrivée des lieux saints d'Arabie Saoudite. Vue l'importance de ce lieu ou cette place appelée maison du hadj, nous avons estimé qu'on pouvait également mettre un certain nombre de services, no-

tamment le collège et le lycée franco-arabe puis naturellement un centre médico-social. Aujourd'hui, ce centre médico-social est né avec quatre systèmes d'hémodialyse. Parce que tous les centres souffrent de l'insuffisance des lieux pour gérer ces malades en souffrance. C'est pourquoi nous avons estimé qu'il fallait également mettre un centre médico-social. Habituellement quand nos pèlerins veulent voyager, ils font des analyses ailleurs. Désormais, comme le centre médico-social s'est installé ici, nous allons faire des analyses des pèlerins à leur départ. Et même parfois certains arrivent malades. Et dès qu'ils arrivent, nous ne sommes pas loin de l'aéroport on peut les accueillir en même temps ici. Voilà ce qui nous a motivés à mettre en place un centre médico-social ici », a fait savoir le président par intérim de l'Union Musulmane du Togo, El-Hadj Inoussa Bouraima.

Le président du comité de gestion de la Maison du Hadj, le Gal de Brigade, El-Hadj Mohamed Atcha Titikpina, a loué Allah qui leur a permis d'avoir cet édifice et remercié le président Faure Essozima Gnassingbé et le Roi d'Arabie Saoudite ainsi que tous ceux qui ont contribué à monter ce joyau qu'est le centre médico-social de la Maison du Hadj.

ALI

Ça reste entre nous

La désinformation sur les vaccins contre le Covid-19 inquiète

De plus en plus, des théories du complot contre les vaccins anti-covid se multiplient sur la toile. Alors que la mise au point des vaccins contre la redoutable constitue une lueur d'espoir, des complotistes ne se lassent point à dissuader les gens à se faire vacciner. Ces derniers évoquent la sécurité et la nécessité des vaccins mais aussi cachent mal les « motivations politiques et économiques ». Que ce soit sur les réseaux sociaux ou parfois sur les sites d'informations, la désinformation autour des vaccins désorientent les populations. Ce qui fait insuffler progressivement une méfiance grandissante contre les vaccins. A cette allure, il y a donc à craindre que les programmes de vaccination connaissent un flop ; ce qui est très préjudiciable à la lutte contre la pandémie. Le soud est que les complotistes ventilent déjà des vidéos montées sur les effets indésirables très inquiétants du vaccin contre coronavirus. Il faut d'ores et déjà commencer la sensibilisation des populations en les préparant à accepter de se faire vacciner lorsque les doses seront disponibles.

Des enfants bastonnent leur maman accusée de sorcellerie

C'est une scène les plus insoutenables que les habitants du quartier Kennedy à Abobo ont assisté en début d'après-midi du mardi 05 janvier 2021.

En effet, 4 enfants d'une même famille ont tabassé leur maman, l'accusant d'être une sorcière et d'être à la base de leur souffrance. La scène s'est produite dans une grande cour commune dans la commune d'Abobo au quartier Kennedy. L'information leur aurait été donnée par un marabout qu'ils ont consulté pour en savoir un peu plus sur leur situation de vie sociétale. Aucun d'entre eux n'ayant une situation enviable bien que diplômés, une raison justifierait selon eux cette situation. La "révélation" de leur marabout est donc venue à point nommé comme un élément tangible sur lequel ils se sont appuyés pour tabasser leur mère.

La scène s'est produite en bon milieu de la cour devant les interventions infructueuses des voisins. Furieux, ils ont même décidé de s'organiser pour la renvoyer au village loin d'eux. Après l'acte des enfants vis-à-vis de leur mère, un vieillard de la cour à laisser entendre : "ces enfants viennent de creuser leurs propres tombes". Poursuivant, dans la commune de Koumassi, un jeune "brouteur" se faisant grondé par sa mère, a levé la main sur elle publiquement. Il a été copieusement tabassé par les jeunes du quartier le lundi 04 janvier 2021. En effet, après avoir quitté la maison le 1er janvier suite à des disputes avec sa mère, le jeune "brouteur" - cybercriminel - est retourné au quartier en début d'après-midi de ce lundi 4 janvier. Alerté, sa mère toujours en colère contre lui va le gronder jusqu'à ce qu'il commence à s'énerver et à lui porter main.

Malgré l'intervention des voisins choqués par la réaction du fils, celui-ci continuait de rouer sa pauvre mère de violents coups jusqu'à ce qu'elle reste couchée à même le sol. C'est en ce moment que les jeunes du quartier vont le récupérer et l'administrer une sévère correction. A coups de bâtons et sous le regard triste de sa mère, les jeunes gens l'ont copieusement tabassé et exigé de lui qu'il demande pardon à sa mère.

TOP SAHO, BABA LAIT, DEMBO LAIT

Du lait de qualité pour tous



Temps
Nouveaux
HEBDOMADAIRE
TOGOLAIS INDEPENDANT

Directeur Général chargé de la Publication

Atsa N'LASSINDI

Cél: 90 18 90 01

tempshebo@yahoo.fr

Directeur de la Rédaction: Akondoh BANG'NA

Rédacteur en chef: TCHIKITA Emmanuel Noël

Régions Centrale et Kara: Issifou Souley

Region Maritime: Djamila

Bénin: Célestin Houmenou

Imprimerie Colombe

DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Faure Gnassingbé réitère ses nobles ambitions pour le Togo

L'année 2020 a été particulière à bien des égards. Surtout avec la pandémie de coronavirus qui a opéré des bouleversements dans le monde entier. Au Togo, bien que les traumatismes de coronavirus sont encore vivaces dans les esprits, l'espoir d'un lendemain meilleur se lit sur les visages qui on religieusement écouté le discours de fin d'année du Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé. Car, le numéro 1 togolais a fait savoir que davantage d'efforts seront consentis dans les domaines de la santé, l'éducation, l'eau, l'électricité, l'emploi décent pour la jeunesse etc. Bref poursuivre les actions pour un développement social résilient et inclusif.

Comme il est de coutume, les Chefs-d'Etat délient un message de vœux à leurs populations en fin d'année. Généralement sous le format d'un discours à la nation, l'exercice consiste à faire le bilan de l'année qui prend fin et aborder les challenges attendus pour l'année prochaine. Le 31 décembre dernier, Faure Gnassingbé s'est aussi adressé à la nation togolaise. Tout en faisant état de l'année 2020 qui « a été éprouvante à bien des égards, avec l'irruption de la maladie à covid19 et ses multiples conséquences aux plans sanitaire, économique et social, le Président

Faure dit mesurer chaque jour -avec humilité et détermination- sa responsabilité dans la conduite de notre pays sur la voie qu'il a choisie : celle d'un Togo en paix, d'une nation moderne avec une croissance économique inclusive ».

A l'écouter, l'Etat ne lésinera pas sur les moyens pour assurer le bien-être de tous. Ainsi sur le plan sanitaire, le Président a informé de son intention de renforcer le système de santé. Ceci passera par une formation de qualité du personnel médical, le renforcement du plateau technique des hôpitaux et centres de santé régionaux et préfectoraux du

pays, la généralisation progressive de l'assurance maladie universelle, la gratuité des soins pour les femmes

créées aux départements ministériels et institutions de la République. Ces ressources vont assurément per-



enceintes, la construction d'un hôpital et un laboratoire moderne dans chaque région. Pour concrétiser cela, une enveloppe de 77,9 milliards est allouée à la santé et la protection sociale au titre de l'année 2021, soit 10% des ressources consac-

mettre l'amélioration de la gouvernance du système sanitaire et la modernisation des infrastructures et équipements socio-sanitaires. S'agissant du secteur de l'éducation, des ressources nécessaires vont être mobilisées pour former

la relève et accroître les chances d'accès à un emploi décent à la jeunesse. Le secteur de l'eau qui a connu un coup d'accélérateur ces dernières années, va se poursuivre. Actuellement porté à 70%, le taux d'alimentation en eau potable connaîtra une évolution avec l'annonce de renforcement de la politique d'amélioration de l'accès à l'eau potable ; ceci à travers de nouveaux programmes de construction de mini aductions d'eau potable (AEP) et d'hydraulique villageoise. L'énergie électrique, la réhabilitation des réseaux routiers et toutes les composantes du Plan national du Développement vont aussi connaître un regain.

Toutes ces actions ne sauront être mises en œuvre sans la préservation de la paix, la sécurité et l'assainissement des finances publiques. En somme, l'adresse du Président Faure Gnassingbé, le 31 décembre 2020, amène à se laisser convaincre que demain sera meilleur qu'aujourd'hui.

IB

PRÉSERVATION DE LA PAIX AU TOGO

Civils et militaires optent pour un dialogue permanent

Une rencontre de deux jours organisée à Lomé a permis de réfléchir sur les voies et moyens pour que le dialogue civilo-militaire soit permanent afin que les deux entités puissent contribuer à la préservation de la paix dans le pays.

La rencontre s'est déroulée les 29 et 30 décembre, sous le format d'un atelier sur le dialogue civilo-militaire entre les Forces de défense et de sécurité (FDS) et les populations du Grand Lomé (préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé).

L'initiative vient du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile qui a trouvé opportun d'organiser cette rencontre, vu que les « différents événements qui ont jalonné les crises récurrentes au Togo depuis des années » ont mis en mal la cohésion sociale », précise Komlan Agbotse, le préfet du Golfe à l'ouverture de l'atelier sur le thème « Dialogue civilo-militaire, outil efficace de prévention et de résolution des

conflits ». « Si certaines manifestations se sont déroulées de façon pacifique, d'autres, malheureusement accompa-

gnées de défiance manifeste de l'autorité de l'Etat, finissent avec des incidents malheureux et de troubles graves à l'ordre public préjudiciable à la vie et la sécurité des personnes, y compris des

enfants et des biens », a-t-il ajouté.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Gal de Brigade

tient un énorme obstacle à la paix et à la sécurité ».

« ... Mon département a entrepris des actions

nos concitoyens d'identifier par eux-mêmes les défis auxquels nous sommes tous confrontés et de s'approprier les solutions à mettre en œuvre pour y remédier ».

Voilà qui justifie la tenue de cette rencontre de deux jours ayant permis à une centaine de participants d'approfondir leurs connaissances sur le rôle et le fonctionnement des Forces de défense et de sécurité ; identifier collectivement les causes, les acteurs et les facteurs du conflit et de tension entre les FDS et la population ; convenir d'une vision et des perspectives pour le renforcement de la cohésion sociale et contribuer au renforcement de la confiance entre les FDS et la population par des échanges entre les principaux acteurs concernés.

A la fin des travaux, une batterie de recommandations a été formulée à l'endroit des civils, des partis politiques, des FDS, du gouvernement, entre autres.

AL I



gnées de défiance manifeste de l'autorité de l'Etat, finissent avec des incidents malheureux et de troubles graves à l'ordre public préjudiciable à la vie et la sécurité des personnes, y compris des

Damehame Yark ne dit pas autre chose que le préfet. Le contexte togolais marqué par une « crise de confiance » et un « manque de collaboration (entre les deux entités) qui en découle consti-

multiformes visant à trouver des solutions efficaces et durables au phénomène. Dans cette démarche, un accent particulier est porté sur la dynamique participative permettant ainsi à

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES :**L'OTR dévoile les innovations contenues dans la loi de finances gestion 2021**

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a rencontré les professionnels des médias pour des échanges sur les grandes innovations contenues dans la loi de finances, exercices 2021 et celles contenues dans les nouveaux documents fiscaux. C'était au cours d'un point de presse organisé le 06 janvier 2021 au siège de l'institution à Lomé.

Il s'agit avant tout d'informer les professionnels des médias afin que ceux-ci puissent à leur tour, relayer les bonnes informations sur les nouvelles dispositions du Code général des impôts en vigueur depuis le 1er janvier 2021 pour faciliter les affaires et les investissements dans le pays.

Pour Philippe Kokou Tchodié, Commissaire Général de l'OTR, « la loi de finances 2021 y compris l'ordonnance de 2020 qui



a consacré les modifications du Code général des impôts et du Code des

douanes, s'inscrit fondamentalement dans la relance de l'économie et dans un contexte de crise sanitaire. Il accorde en ce

sens une place importante à la reconduction des mesures de renouvellement

de parc automobile et également du renoncement des taxes et d'abaissement des taxes pour l'élargissement de l'assiette fiscale. Ceci, dans le but de booster l'économie nationale pour atteindre l'objectif visé en 2021 qui est de rehausser notre PIB à 4,5».

En termes d'allègement des charges fiscales prévues dans la loi de finances exercice 2021, l'OTR confirme l'effectivité d'une réduction des droits d'enregistrement et d'immatriculation, passés de 5% à 1,5%. D'après l'OTR, cette réduction est également accordée à l'immatriculation des meubles. Cet allègement vise également l'exonération des droits de main-levée et de radiation

des hypothèques. Aussi, l'OTR informe que le plancher TPU qui était de 300.000 F CFA est ramené à 20.000 F CFA pour les jeunes entrepreneurs.

Concernant les changements apportés dans la délivrance des actes fiscaux, le Commissaire Général de l'OTR a indiqué qu'« aujourd'hui en plus du quitus fiscal rénové, il y a aussi l'attestation de régulation de régularité fiscale. Ces actes portent désormais des mentions de sécurité », et visent la promotion de l'investissement, l'amélioration du climat des affaires, le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ».

Kabirou

MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS**La Société civile pense à un Code de bonne conduite et un observatoire**

Le Conseil Supérieur de la Société Civile du Togo (CSSC-TOGO) envisage se restructurer pour être plus efficace sur le terrain. Ainsi, il est annoncé l'élaboration d'un Code de bonne conduite et la mise en place d'un observatoire togolais des organisations de la société civile. C'est en somme les projets phares de son Plan d'action biennal 2021-2022.

Le CSSC-TOGO est une initiative de l'Union Africaine des ONG de Développement (UAOD) dont l'objectif est de mobiliser les faitières, les réseaux et plates-formes des OSC togolaise à se mettre en synergie d'action pour contribuer, le plus efficacement possible, au développement et à la paix durable au Togo. Pour réussir sa mission, le conseil s'est doté d'un Plan d'action biennal articulé sur

trois axes : Administration et relation publiques, Management et gestion des organisations,

Sur le plan Administration et relation publiques, le CSSC-TOGO réfléchit déjà sur la mise en place d'un observatoire devant se pencher sur les questions de régulation, de coordination et surtout d'un Code de déontologie des OSC au Togo.

Selon Essozimna K. TAKOUDA, président du CSSC-TOGO, il sera lancé très « prochainement » un appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un consultant qui se chargera de la rédaction du Code de déontologie et de régulation des OSC. Une fois prêt, ce Code sera validé par le conseil d'administration et les conseils régionaux de la CSSC-TOGO. Mais avant, explique M. TAKOUDA, la

mise en place de l'observatoire togolais des OSC sera conduite de façon consensuelle avec toutes les organisations identifiées pour siéger dans cet organe. Dans cette optique, « un appel à candidature sera adressé aux faitières et réseaux, puis de la validation des candidatures et de l'élection du comité directeur de l'observatoire », précise M. TAKOUDA.

Il est aussi prévu aussi de nouer d'importants partenariats avec la faitière des communes du Togo et les 117 mairies.

Le plan d'action biennal 2021-2022 du CSSC-TOGO met également l'accent sur la sécurité sociale des organisations membres. Il prévoit la sensibilisation des OSC sur l'importance de se déclarer à la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) et un plaidoyer auprès de gouvernement pour la mise en place d'un fond d'appui à la société civile. Il est également prévu la création d'une mutuelle de santé des OSC et un partenariat avec l'institut national d'assurance maladie (INAM) en leur faveur.

Le CSSC-TOGO compte par ailleurs s'ouvrir sur l'extérieur. A en croire le Plan d'action biennal 2021-2022, un travail de fond sera fait pour l'intégrer aux plateformes des faitières sous régionales et internationales.

Djamila

PROCÉDURE DE RETRAIT DU RÉCÉPISSÉ DE « L'INDÉPENDANT EXPRESS »**Des organisations de la presse sollicitent l'indulgence de la HAAC**

L'affaire de retrait du récépissé de « L'Indépendant Express », préoccupe les organisations de presse du Togo. Après un communiqué exprimant leur désapprobation sur les conditions d'interpellation du confrère Carlos Kétohou, les organisations patronales sont allées discuter avec la Haute Autorité de l'Audiotvisuel et de la Communication (HAAC). Pour ces responsables de presse, il y a lieu d'implorer la clémence de l'instance de régulation qui a engagé une procédure de retrait du récépissé du journal de Carlos Kétohou.

Conduite par le président de l'Observatoire togolais des médias (OTM), Fabrice Pétchézi, la délégation du patronat de la presse a pu s'entretenir avec les membres de la HAAC le vendredi dernier. Il a été question de demander pardon à l'instance de régulation des médias qui a saisi le Président du Tribunal de Première Instance de Lomé d'une requête aux fins de retrait du récépissé de l'hebdomadaire « L'Indépendant Express ».

« Nous ne venons pas pour justifier ce que notre confrère a fait. Nous sommes solidaires, mais nous ne l'accompagnons pas dans ce qui a été fait. Nous sommes venus tout simplement pour demander pardon à la HAAC pour voir s'il y a possibilité d'assouplir un peu la sanction qui, à notre sens, s'explique eu égard à toutes les explications reçues dans

cette affaire. Nous comprenons que la HAAC n'est pas là pour accompagner tout le monde dans les dérives, mais nous estimons aussi que même le plus grand criminel au monde peut demander pardon », a indiqué Fabrice Pétchézi.

A l'origine de l'affaire, la publication d'un article dans l'hebdomadaire « L'Indépendant Express », le 29 décembre dernier. Intitulé « scoop de fin d'année : deux femmes ministres interpellées pour vol de cuillères dorées », cet article jugé diffamatoire à l'endroit de l'Exécutif avait coûté quelques jours de détention dans les locaux du Scric à Carlos Kétohou, le directeur de publication de ce journal et la saisine du Tribunal de Première Instance de Lomé aux fins de retrait du récépissé qu'elle avait délivré à l'hebdomadaire le 14 mars 2007.

Djamila



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO :**Passation de service entre le bureau exécutif sortant et la délégation spéciale consulaire**

Une cérémonie de passation de charges entre le bureau exécutif sortant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) et la délégation spéciale consulaire s'est déroulée ce 6 janvier 2021, à Lomé. Par cet acte, la délégation spéciale consulaire mise en place le 23 décembre dernier en conseil des ministres prend fonction, afin de conduire le processus électoral devant aboutir à l'élection du nouvel exécutif à la tête de la CCIT.

Le président sortant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, M. Germain Essohouna Meba a passé le témoin à la présidente de la délégation spéciale consulaire, Madame Nathalie Manzinèwè Bitho, nommée à la tête de la dite délégation pour conduire les élections au niveau de la Chambre et mettre en place de nouveaux organes.

En effet, la mise en place de la délégation spéciale consulaire fait suite aux malentendus nés du processus électoral devant aboutir à l'élection du nouveau bureau à la tête de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo. Pour ce faire, le gouvernement réuni en conseil des ministres le 23 décembre dernier en a décidé ainsi.

« Je voudrais profiter de cette occasion pour dire merci à la plus haute autorité, le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé qui a pris la sage décision de mettre en place une délégation spéciale consulaire en vue de régler tous les problèmes, les malentendus que nous avons eus lors du processus électoral. Je crois savoir que c'est le secteur privé qui en sort gagnant. Il n'est pas question

qu'au sein du secteur privé qui est le moteur de l'économie togolaise, qu'on puisse créer un spectacle désolant lors des élections. Donc, c'est pourquoi le chef de l'Etat a pris cette sage décision de mettre



en place cette délégation spéciale consulaire en vue de remettre de l'ordre et je ne suis qu'un heureux ce matin », a déclaré le président sortant de la CCIT, M. Germain Essohouna Meba.

M. Germain Meba a rendu grâce à Dieu pour avoir conduit pendant quatre ans les destinées de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo et s'est dit heureux de passer le relai.

« Des impressions de beaucoup d'émotions. Emo-

tions, parce que quatre ans à la tête de la CCIT, je suis très heureux de passer le relai ce matin. Donc, je me suis déchargé d'un travail arasant. Ce n'est pas facile d'être président de la Chambre de Commerce

et d'Industrie du Togo. Je rends grâce à Dieu pour cela, d'avoir conduit pendant quatre ans les destinées de la Chambre », a-t-il lancé.

Pour la présidente de la délégation spéciale consulaire, M. Nathalie Manzinèwè Bitho, la mission pour la délégation spéciale est de conduire les élections au niveau de la Chambre et de mettre en place de nouveaux organes qui auront donc à diriger cette chambre.

« C'est donc notre première

mission. Evidemment il faudra regarder les textes, ne pas ignorer qu'il y a des normes internationalement admises qu'il faudrait donc veiller à ce que ces normes soient insufflées dans notre pays au niveau de la Chambre et donc effectivement de mettre en place des organes forts. Au-delà, nous avons forcément la gestion quotidienne de la Chambre. Parce qu'elle doit continuer à vivre. Donc, c'est vraiment une journée qui nous permet nous qui nous n'avons pas l'habitude de la Chambre de féliciter encore une fois le président Meba pour tout le travail abattu et toutes les difficultés. Nous allons encore une fois demandé son assistance, son concours. Je suis convaincu que ça se fera puisqu'il l'a dit lui-même, pour qu'on puisse atteindre très rapidement dans un laps de temps (six mois au grand maximum) les objectifs qui sont assignés à la délégation spéciale », a-t-elle signifié.

Elle a rassuré les opéra-

teurs économiques d'être sereins. « Nous allons faire notre travail. Bien sûr, nous sommes des hommes, nous pouvons nous tromper, nous pouvons faire des erreurs. Pour ça il faut qu'ils soient à côté. Qu'ils nous tapent dessus si nous nous trompons. Mais nous pouvons vous dire que nous avons un guide. Ce sont les textes, les lois, les décrets, les arrêtés. C'est ce qui doit nous conduire dans notre démarche, dans notre quotidien. Parce que c'est extrêmement important. La loi est impersonnelle. Donc nous serons très proche des textes », a-t-elle précisé.

Il faut souligner le bureau de la délégation spéciale consulaire est composé de trois membres avec à sa tête, Mme Nathalie Manzinèwè Bitho ; 1^{er} Vice-président : M. Clément Ahiale ; 2^e vice-président : M. Samuel Sanwogou. Ce bureau a trois mois renouvelable trois mois de plus au cas où leur mission n'est pas encore atteinte.

Assoumanou

PROCESSUS DE DIGITALISATION AU TOGO**Bientôt la délivrance en ligne des casiers judiciaires**

Les choses avancent bien du côté de la justice togolaise où a été actée la décision de digitaliser les formalités de délivrance de casier judiciaire. Selon les informations, le site dédié à cette opération est déjà disponible en ligne. Il s'agit de www.casierjudiciaires.tg.

Les autorités togolaises ont fait l'option de digitalisation dans tous les

secteurs de naissance. Ce qui crée d'importants coûts annexes et des délais longs. Face à ces tracasseries, il a été décidé que la délivrance de ce document se fera désormais en ligne, de manière à alléger les difficultés que les populations éprouvent dans leurs besoins de se faire établir le dit document. Ainsi à partir d'avril 2021, l'on pourra aisément soumettre en li-

secteurs pour l'efficacité des actions de développement. Le Président Faure Gnassingbé l'a encore réitéré dans son message de vœux à la Nation le 31 décembre dernier. Il s'agit de suivre l'évolution de la technologie afin d'atténuer les difficultés rencontrées par les compatriotes dans leur désir de se procurer certains documents. Surtout pour l'établissement du casier judiciaire, il faut se déplacer dans sa préfec-

ture de naissance. Ce qui crée d'importants coûts annexes et des délais longs. Face à ces tracasseries, il a été décidé que la délivrance de ce document se fera désormais en ligne, de manière à alléger les difficultés que les populations éprouvent dans leurs besoins de se faire établir le dit document. Ainsi à partir d'avril 2021, l'on pourra aisément soumettre en li-

gner sa requête de délivrance du casier judiciaire sur la plate-forme <http://www.casierjudiciaire.tg>. L'initiative a été rendue possible grâce à la création d'un fichier des condamnations et l'interconnexion entre les tribunaux. Dorénavant quel que soit le lieu de résidence, il est possible de se faire délivrer en un temps record via smartphone ou ordinateur son casier judiciaire.

Nano

GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES DANS LE PAYS**L'ANIAC a dressé son bilan de l'année 2020**

L'Autorité Nationale pour l'interdiction des Armes Chimiques (ANIAC-Togo) a fait le bilan de ses activités dans le cadre de la bonne gestion des produits chimiques dans le pays.

Bien que l'année 2020 soit plombée par la pandémie de coronavirus, l'institution a pu, malgré tout, organiser une sensibilisation des acteurs impliqués dans la gestion des produits chimiques, une formation des différentes parties prenantes à la gestion de l'activité chimique. Elle a identifié et acquis des sites de traitement et de neutralisation de ces produits dangereux.

« Dans le but de renforcer les capacités techniques des primo-intervenants (Sapeurs-pompiers, les Forces de Défense et de Sécurité) dans la gestion des incidents chimiques au Togo et de disposer d'un canevas d'actions et

de consignes à respecter pour une meilleure adhésion et une harmonisation des actions entre les acteurs de la riposte en cas d'un incident chimique, l'ANIAC-Togo a organisé un atelier d'élaboration et de validation des fiches réflexes en Octobre 2020 », peut-on lire dans un document mis à la disposition de la presse dans lequel il est aussi mentionné qu'une autre rencontre a été organisée et « a permis d'élaborer et d'adopter le projet de Guide sur le Transport des Marchandises Dangereuses au Togo » en plus de la mise en place d'une coordination entre les acteurs intervenant dans le transport de ces marchandises.

Le même dossier de presse souligne que cette Autorité nationale fait face à des « difficultés liées à la complexité des différents usages de ces produits, au

problème de budget, ainsi qu'à la coordination et la gestion des produits chimique ».

L'ANIAC a pour rôle d'assister le gouvernement dans la conception et la mise en œuvre de la politique nationale sur l'interdiction et la destruction des armes chimiques ; veiller à l'application stricte de la Convention par toute personne physique ou morale se trouvant au Togo ; initier des mesures législatives, réglementaires et administratives en vue de l'application effective de la Convention ; coordonner les actions des différents départements ministériels allant dans le sens de la mise en œuvre de la Convention ; organiser des séances de sensibilisation avec les opérateurs économiques et les chercheurs sur les produits chimiques soumis au contrôle par la Convention, entre autres.

Aii

TOGO/LUTTE CONTRE LA COVID-19

Kovi Adanbounou exhorte la population d'Agoè-Nyivé 1 à ne point faire de la fin du couvre-feu une période de relâchement

Dans le but de limiter les risques de propagation de la pandémie au nouveau coronavirus, en période de fêtes de fin d'année, le gouvernement a pris certaines

Dans une note rendue publique, « le conseil municipal de la commune d'Agoè-Nyivé 1 tient à remercier la population pour le respect des mesures pri-



mesures restrictives de prévention, notamment le couvre-feu de 22 heures à 05 heures du matin et des interdictions de regroupement. A la fin de ces mesures, le conseil municipal de la commune d'Agoè-Nyivé 1 remercie sa population pour le respect de ces mesures barrières prises par le gouvernement et l'invite à redoubler d'efforts.

ses par le gouvernement et témoigne également sa reconnaissance à la FOSAP pour le professionnalisme dans la conduite des opérations ».

En outre, le maire Kovi Akoété Adanbounou, « exhorte la population d'Agoè-Nyivé 1 à ne point faire de la fin du couvre-feu, une période de relâchement », indique le communiqué.

ALI

MISE EN ŒUVRE DU PROJET GOUVERNANCE

Validation du rapport global et de la feuille de route pour la consolidation des acquis

Depuis 2017, un projet dénommé « Gouvernance » est mis en œuvre dans cinq pays de l'Afrique dont le Togo. Le projet arrivé à terme, le rapport global sur les activités menées, les leçons apprises et les acquis sont soumis à l'appréciation des différents acteurs au cours d'un atelier tenu le 21 décembre dernier, à Lomé, en vue de son amélioration. Le rapport est couplé d'une feuille de route en vue de la consolidation des acquis du projet.



Ce projet a pour objectif d'aider les très petites, petites et moyennes entreprises à promouvoir les Principes et Droits Fondamentaux au Travail (PDFT), ainsi que les règles de la Santé et Sécurité au Travail (SST), afin de prévenir les risques professionnels. Sa mise en œuvre grâce à l'appui technique du Bureau International du Travail (BIT), a ciblé les secteurs du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), du commerce de la quincaillerie et de l'industrie extractive.

Selon les acteurs de mise en œuvre, ce projet a permis de découvrir que dans les trois secteurs, l'informel pré-

domine. Les employeurs et les employés ignorent tout sur l'inspection du travail, la sécurité et la santé au travail. Les descentes sur le terrain ont également permis de découvrir que nombreux sont les enfants qui travaillent dans les mines et / ou les carrières, de même que sur les chantiers sans aucune protection et les accidents sont légion.

A l'issue de ce constat, le projet est passé à la sensibilisation des employeurs et des employés à leurs droits et devoirs et à la nécessité de doter les industries extractives de dispositifs susceptibles de réduire les ris-

ques d'accidents et de garantir la santé du personnel.

A l'ouverture des travaux, le secrétaire général du ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social, M. Atissim Assih, a indiqué que la problématique du travail décent est au cœur des préoccupations des gouvernants tout en reconnaissant que la majorité des travailleurs se retrouvent dans l'économie informelle où toutes les conditions du travail décent ne sont pas réunies. Il s'est réjoui des acquis du projet et a convié les participants à œuvrer à leur préservation.

Aimé

TOGO TOP IMPACT

Dix catégories à primer

L'édition 3 de TOGO TOP IMPACT (TTI) aura bel et bien lieu. Même si le contexte sanitaire semble ne pas favoriser les choses, les organisateurs de la prestigieuse cérémonie de distinctions n'entendent pas baisser les bras. Ces derniers viennent d'ailleurs de dévoiler les catégories dans lesquelles les nominés pourront être votés. Au total 10 trophées mis en jeu, et le vote pour le compte de la première phase se déroulera du 3 au 17 janvier 2021.

Placée sous le thème « La Résilience face à la Covid-19 », TTI de cette

année va concerner dix catégories dans lesquelles les nominations ont déjà été faites par le comité d'organisation. L'événement entend célébrer l'excellence, la performance, le talent le génie des filles et fils de notre chère nation. Il s'agit, selon les promoteurs, d'honorer les acteurs qui contribuent exceptionnellement au développement du Togo ; avec pour effet rechercher l'incitation des jeunes à innover, à entreprendre et à accomplir des réalisations, dans des domaines du développement ou encore du leadership social.

Les vainqueurs dans les dix catégories recevront leur distinction lors d'une grande soirée prévue pour le 30 janvier 2021, dans un hôtel de la capitale togolaise.

Voici les dix catégories : la Personnalité de l'année, la Femme manager de l'année, le jeune leader de l'année, l'entrepreneur rural de l'année, l'acteur sportif de l'année, l'homme de média de l'année, la femme de média de l'année, l'innovation numérique, Denyigba pour l'excellence culturelle et la meilleure action humanitaire.

Ibrahim

Sous le parrainage de MADAME RECKYA MADOUGOU
CONSEILLÈRE SPÉCIALE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

ONEDI

LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES

TOGO TOP IMPACT
2020 3^{ème} édition

CATÉGORIES EN LICE

- PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE
- FEMME MANAGER DE L'ANNÉE
- MEILLEUR JEUNE LEADER
- MEILLEUR ENTREPRENEUR RURAL
- MEILLEURE INNOVATION NUMÉRIQUE
- MEILLEURE ACTION HUMANITAIRE
- MEILLEUR ACTEUR SPORTIF
- MEILLEUR HOMME DE MÉDIA
- MEILLEURE FEMME DE MÉDIA
- CATÉGORIE DENYIGBA POUR L'EXCELLENCE CULTURELLE

La résilience Face à la COVID-19

PRIX SPÉCIAUX

- PRIX D'EXCELLENCE DU JURY
- PRIX SPÉCIAL COVID-19
- PRIX D'HONNEUR DU COMITÉ D'ORGANISATION

f togo top impact togotopimpact.tg

PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

Le Togo renforce son dispositif contre l'appauvrissement de la couche d'ozone

Le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONU Environnement) a organisé les 17 et 18 décembre derniers, à Lomé, un atelier de validation de rapport de l'analyse diagnostique du mécanisme pays pour l'importation des substances appauvrissant la couche d'ozone et du projet de réglementation nationale relatif à l'importation des hydrofluorocarbones (HFC) au Togo. Cette rencontre a permis aux participants de faire une revue de la réglementation nationale relative à l'importation des substances ciblées par le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ratifié par le Togo le 25 février 1991.

Les participants ont abordé la question de l'aménagement de la couche d'ozone, examiné les textes relatifs à la réglementation des importations sur le territoire national, de réfrigérants de synthèse ayant un Potentiel de Réchauffement Global élevé de la Terre (PRG).

En ouvrant les travaux, le directeur de l'Environnement, M. Thiyou Essobiyou, représentant le ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, a souligné que l'élaboration des textes que les participants vont valider s'inscrivent dans la continuité des efforts antérieurs consentis par le Togo dans la lutte contre l'appauvrissement de la couche d'ozone.

A terme, il devra permettre de faire la mise à jour de la réglementation nationale relative à l'importation des réfrigérants cibles du Protocole de Montréal et à élargir le champ pour considérer les hydrofluorocarbones (HFC), traduisant ainsi, dans les

faits, l'engagement pris par le Togo, en ratifiant le 8 mars 2018 l'amendement de Kigali.

Selon M. Essobiyou

une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Ces substances qui ont envahi les marchés de la place sont de puissants gaz à effet



Thiyou, cet accord adopté au plan mondial par les Parties, dont le Togo, manque l'ambition du pays à contribuer à la réduction progressive de HFC, mais aussi à inverser la tendance, caractérisée par

de serre qui pourront impacter l'environnement, si rien n'est fait. Raison pour laquelle l'Etat veut réglementer le secteur de l'importation et de l'utilisation des HFC et préserver l'environnement.

Le rapport d'une étude réalisée en 2016 au Togo, avec l'appui de l'ONU Environnement, révèle que « les niveaux de consommation des chlorofluorocarbones (HFC) dans le pays sont en nette augmentation et que sans mesures adéquates pour favoriser l'importation et la consommation des alternatives à faible potentiel de réchauffement global de la Terre (PRG) la tendance va se poursuivre ».

2040 si aucune action tangible n'est mise en œuvre dans le pays pour la réduction de la consommation des HFC », a expliqué M. Essobiyou Thiyou.

La réduction progressive de la production et de la consommation des HFC devrait permettre d'éviter plus de 70 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ au même horizon temporel et d'obtenir une baisse de 0,5 C de réchauffement mondial d'ici à 2100, selon une étude publiée en 2015 par l'Institute for Governance and Sustainable Development (IGSD).

C'est pourquoi les parties ont convenu de l'importance d'adopter un amendement au Protocole de Montréal pour aller à l'élimination des HFC, en vue de protéger l'environnement. Car, la planète Terre, depuis un certain temps, subit des événements climatiques qui interpellent la conscience collective à s'interroger sur le devenir même de l'espèce humaine.

Ces événements sont entre autres, l'augmentation de la température, les inondations, la sécheresse induisant l'assèchement des cours d'eau, la dégradation des terres et les mauvaises répartitions des pluies dans le temps et dans l'espace, fait remarquer M. Essobiyou Thiyou.

Aimé

DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

La Commune du Golfe3 signe un accord de partenariat avec le Centre Régional de Collaboration

La mairie du Golfe 3 continue la mobilisation des partenaires pour son ambitieux projet de transition écologique de la commune. Le 30 décembre dernier, un Accord-cadre de coopération a été scellé entre cette commune et le Centre Régional de Collaboration (CRC), au cours d'une cérémonie solennelle dans la salle de réunion de la Mairie du Golfe3. Par cet accord, le CRC mettra à disposition de Golfe 3 des ressources pour le financement du plan de transition écologique de la commune et aussi mobiliser les ressources à l'international pour le compte de cette commune du Golfe3 dans la mise en œuvre du plan vert ambitieux.

Le plan vert de la commune Golfe 3 vise à territorialiser les CDN et de capitaliser la taxe carbone en actif. La signature de cet

Accord-cadre qui, donne droit à un premier financement, démontre la volonté des deux institutions à œuvrer véritablement contre le réchauffement climatique et maintenir notre environnement propre et sain.

Ainsi, cette coopération va à aider la Commune du Golfe3 de financer ses projets liés à l'environnement et à l'écologie. Selon le Coordonnateur Régional du CRC, M. Moubarak Moukaila, la Commune du Golfe3 avec cette coopération sera la première à bénéficier des fonds de son Centre et ainsi servira d'exemple de ville très engagée sur le plan écologique dans la sous-région.

Le Maire, Kamal Adjayi a pour sa part réitéré encore une fois les ambitions écologiques de sa Commune et se dit très ravi de la signature de cet Accord-cadre. En effet, la Commune ambi-

tionne à l'horizon 2025 d'être la municipalité la plus verte d'Afrique de l'Ouest.

Créé par Protocole d'Accord en date du 16 octobre 2012, le Centre Régional de Collaboration (CRC) est né d'un partenariat entre la Banque Ouest Africaine de Développement et le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

COVID-19:

Le Royaume-Uni en tête du programme Covax pour la vaccination dans les pays les plus pauvres

Avec plus de 80 000 décès dus au Covid-19, le Royaume-Uni est l'un des pays les plus durement touchés par la pandémie. Mais son gouvernement, avec l'aide de l'ONU et d'autres États, a réalisé une levée de plus de 800 millions d'euros pour venir en aide aux populations les plus vulnérables à la crise sanitaire.

Le projet s'inscrit dans le cadre de COVAX, une initiative de l'OMS pour assurer un accès équitable à la vaccination.

Londres souhaite ainsi marquer le 75e anniversaire de la première session de l'Assemblée générale des Na-

est donc une institution spécialisée dans la finance climatique et la capitalisation de la taxe carbone.

tions unies, qui avait eu lieu sur son sol en 1946. Le symbole se veut fort, même s'il faut aussi rappeler qu'en novembre dernier, le gouvernement britannique a revu à la baisse son budget d'aide aux pays étrangers de 0,7 à 0,5% de son PIB - soit une coupe de 4,4 milliards d'euros par an.



(CCNUCC). C'est un centre tourné vers les projets climatiques afin d'atteindre le développement durable. Elle



Spécial promo fin d'année 5.000^F

LE DÉCODEUR + 1 MOIS D'ABONNEMENT
POUR TOUTES LES CHÂÎNES



Du 20 décembre au 20 janvier 2021

#NOW
YOU ARE
WATCHING

(+228) 99 24 66 69
92 23 62 62 / 70 47 53 53